

# La bibliothèque de l'Office national de l'énergie octobre 1994

**Canadä** 

#### L'OFFICE

L'Office national de l'énergie est un tribunal de réglementation fédéral indépendant qui a été créé par une loi du Parlement en 1959. Ses pouvoirs et sa compétence sont fondés sur la Loi sur l'Office national de l'énergie, la Loi sur les opérations pétrolières au Canada et certaines dispositions de la Loi fédérale sur les hydrocarbures. L'Office vise à rendre des décisions justes, objectives et respectées. À cette fin, il réglemente certains domaines d'intérêt public canadien dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité. Pour obtenir une copie de ces lois, veuillez vous adresser à l'Office et au Groupe Communication Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 45, boul. Sacré-Coeur, Hull (Québec), KTA 0S7.

#### **PUBLICATIONS**

Le bulletin fait partie d'une série de bulletins que l'Office publie sur ses activités et ses procédures. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur le bulletin, ainsi que de vos suggestions concernant des rubriques futures. Les bulletins de l'Office contiennent des renseignements d'ordre général seulement. Pour plus de détails sur des sujets particuliers, vous êtes prié de vous reporter aux lois pertinentes.

# **BULLETINS DÉJÀ PARUS**

- 1. Procédures d'approbation du tracé d'un pipeline
- 2. Le processus d'audience publique
- 3. Procédures pour les demandes sans audience
- 4. Comment participer à une audience publique
- 5. Les publications de l'Office
- 6. La réglementation des droits et des tarifs
- 7. La bibliothèque de l'Office national de l'énergie
- 8. Électricité : Compendium de termes
- 9. La protection de l'environnement
- 10. Droits et tarifs pipeliniers : Compendium de termes
- II. Le Bureau d'information sur les terres domaniales

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 1998 représente par l'Office national de l'énergie

rep

© Her Majesty the Queen in Right of Canada 1998 as represented by the National Energy Board

No du cat. NE 12-3/7F ISSN 0825-0189 Cat No. NE 12-3/7E ISSN 0825-0170

Ce bulletin est publié séparément dans les deux langues officielles.

This information bulletin is published separately in both official languages.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

For further information, please contact:

Groupe des communications Office national de l'énergie 444, Septième Avenue S.-O. Calgary (Alberta) T2P 0X8 (403) 292-4800 Communications Group National Energy Board 444 Seventh Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 0X8

Télécopieur : (403) 292-5503

(403) 292-4800 Fax: (403) 292-5503

# La Bibliothèque de l'Office national de l'énergie

#### Introduction

Au moment de sa création par le Parlement en 1959, l'Office national de l'énergie s'est vu attribuer un double mandat : celui de réglementer certaines activités des industries du pétrole, du gaz et des services publics d'électricité, et celui de conseiller le gouvernement fédéral pour ce qui est des questions énergétiques.

L'Office a besoin d'une importante quantité de renseignements techniques pour remplir son mandat. Ces renseignements sont conservés à la bibliothèque de l'ONÉ. Même si sa fonction est de tout d'abord servir l'Office et ses employés, la bibliothèque est également ouverte au public.

# La collection de la bibliothèque de l'ONÉ

La collection de la bibliothèque de l'ONÉ se trouve au rez-de-chaussée de l'immeuble Cadillac Fairview, à Calgary, et elle constitue une source importante de renseignements techniques. On y trouve des livres, des rapports, des documents et plus de 300 périodiques sur le pétrole, le gaz, l'électricité, l'économie, le droit et l'environnement.

Plus de I 000 volumes de référence traitent en détail des lois et des règlements fédéraux et provinciaux, des documents parlementaires et de nombreux rapports sur des causes judiciaires du Canada, de la Grande-Bretagne et des États-Unis. La bibliothèque contient également les décisions de plusieurs organismes de réglementation provinciaux et certaines publications de Statistique Canada.

À la bibliothèque, il est possible de se renseigner sur les événements de l'heure grâce aux nombreux journaux et bulletins auxquels l'Office est abonné. Les publications se trouvent dans la section des périodiques.

La bibliothèque contient un certain nombre de collections spéciales :

 les rapports annuels de sociétés, de services publics et d'organismes gouvernementaux liés au domaine de l'énergie, au Canada et aux États-Unis;

- les opinions de la Federal Power Commission des États-Unis et les décisions qu'elle a rendues depuis 1931;
- des rapports contenant les sommaires des opinions, des conclusions, des ordonnances, des déclarations et des avis de la Federal Energy Regulatory Commission (FERC) des États-Unis. La FERC a remplacé la Federal Power Commission en 1970;
- les publications de la Energy Information Administration (EIA) et du Department of Energy (DOE) des États-Unis, qui fournissent des statistiques sur les industries énergétiques américaines; et
- une sélection de bulletins publiés en Amérique du Nord qui traitent de questions touchant le pétrole, le gaz et l'électricité et de sujets de réglementation connexes.

#### Documents de référence

La section de référence comprend des annuaires, des répertoires, des atlas, des cartes, des encyclopédies, des dictionnaires et des manuels. On peut y trouver une réponse à de nombreuses questions du domaine de l'énergie.

- Basic Petroleum Data Book, publié par l'American Petroleum Institute (mise à jour trimestrielle);
- Dictionnaire de l'énergie: glossaire international illustré, atlas et annuaire statistique de réferences sur l'énergie;
- Guide statistique sur l'énergie, publié par Ressources naturelles Canada et Statistique Canada;
- International Crude Oil and Product Prices, publié par Energy Economics Research Ltd. en collaboration avec le Middle East Economic Survey (mise à jour semestrielle);
- The Illustrated Petroleum Reference Dictionary;
- International Petroleum Encyclopedia (mise à jour annuelle);
- Canadian Oil and Gas Register (mise à jour annuelle);
- Financial Times Oil and Gas International Yearbook (mise à jour annuelle);
- International Directory of Electric Utilities;
- Platt's Oil Price Handbook and Oilmanac (mise à jour annuelle).

Il n'est pas permis aux clients de l'extérieur d'emprunter les documents de référence, mais ils peuvent les consulter sur place.

# **Documents statistiques**

L'Office produit une grande quantité de renseignements statistiques, tels que des données sur les exportations et les ressources énergétiques. Ces renseignements sont répertoriés à la bibliothèque. On trouve également sur les rayons certaines publications de Statistique Canada qui traitent de l'énergie. La bibliothèque de Statistique Canada à Ottawa comporte une série complète de données sur l'énergie.

#### Documents d'audience

Il arrive souvent que l'Office reçoive et publie des centaines de documents pendant une audience publique. Un numéro est attribué à chacun des documents et ces derniers sont inscrits sur la liste des pièces de l'audience en question. La liste est révisée à mesure que de nouveaux documents sont présentés à l'audience; elle permet de retrouver les pièces voulues. Les documents et la liste des pièces sont conservés à la bibliothèque, et le public peut les consulter. Il n'est toutefois pas permis d'emprunter les documents à l'extérieur de l'Office, mais les photocopies sont autorisées. Pendant une audience, on peut se procurer gratuitement une copie de la liste des pièces auprès de l'agent de processus d'audience. On peut également obtenir une copie des pièces auprès du bureau d'enregistrement des audiences de l'Office.

L'Office a signé un contrat avec une société privée de sténographes judiciaires en vue de fournir un compte rendu de toutes les audiences publiques. On peut acheter une copie du compte rendu auprès du sténographe ou la consulter à la bibliothèque. Conformément au contrat signé entre l'Office et la société de sténographes, la société possède le droit exclusif de vente des copies des comptes rendus pendant les six mois qui suivent l'audience ou jusqu'à la fin de son contrat, si le contrat se termine avant les six mois. Jusqu'alors, il est possible de consulter les comptes rendus à l'Office à des fins de référence seulement et il n'est pas permis de les photocopier. Les comptes rendus sont en vente aux

prix courants auprès du sténographe judiciaire de l'Office, Keeley Reporting Services, au (403) 237-6189 ou (613) 230-7555. On peut trouver une liste complète de tous les rapports publiés par l'Office dans le Report and Hearing Reference Book, section de référence, et dans la liste des publications de l'ONÉ de la bibliothèque.

#### **Autres documents**

On peut habituellement trouver à la bibliothèque les documents rédigés par l'Office ou l'un de ses employés, dont les rapports annuels, le *Bulletin des activités réglementaires*, les discours, les communiqués, les rapports statistiques et les demandes qui ne sont pas l'objet d'une audience publique.

# Comment obtenir les publications de l'ONÉ

Il est possible de se procurer presque toutes les publications de l'Office gratuitement dans les deux langues officielles. Le bulletin d'information no 5, Les publications de l'Office, donne plus de renseignements sur les documents offerts et la façon de les obtenir.

# Consultation des documents de la bibliothèque de l'ONÉ

Le personnel de la bibliothèque fournit un service complet au public, que ce soit en personne, par téléphone, par télécopieur ou grâce à des prêts entre bibliothèques.

#### Adresse:

311, sixième Avenue s.-o. Calgary (Alberta), T2P 3H2 Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Téléphone : (403) 299-3561 Télécopieur : (403) 292-5576

# Services de photocopie

On peut obtenir la permission d'utiliser le photocopieur pour reproduire des documents de l'Office auprès du personnel de la bibliothèque. L'annexe I contient une description détaillée des autres services offerts.

### Prêts entre bibliothèques

Le public peut emprunter la plupart des livres et des documents de la bibliothèque de l'ONÉ pour une période de deux semaines. Le prêt peut se faire par l'entremise d'une bibliothèque locale au moyen du service de prêts entre bibliothèques. Toutefois, il n'est habituellement pas permis aux gens de l'extérieur d'emprunter des documents tels que les comptes rendus et les pièces d'audience, les nouveautés et les livres très en demande.

Les articles empruntés d'une autre bibliothèque sont sujets aux règlements de la bibliothèque source.

### Liste des nouvelles acquisitions

Dans le but d'informer ses clients, la bibliothèque publie chaque mois un bulletin de nouvelles et une liste des documents qui ont été acquis récemment. Le bulletin est envoyé aux personnes inscrites sur la liste d'envoi. On peut également se le procurer au comptoir de référence de la bibliothèque.

#### **ANNEXE I**

## Autres services offerts au public

- I. Il est possible de consulter ou de prendre des dispositions en vue de consulter les demandes présentées à l'Office, les documents d'accompagnement des demandes, les ordonnances d'audience et les décisions.
- 2. On peut également se procurer, par téléphone, courrier ou télécopieur, la plupart des publications de l'Office, y compris les certificats, les licences et les ordonnances, auprès de la coordonnatrice des publications.

Coordonnatrice des publicaitons Bibliothèque 444 Septième Avenue S.W. Calgary (Alberta) Canada T2P 0X8 Téléphone : (403) 299-3562

C. élec. : orders@neb.gc.ca Télécopieur : (403) 292-5503

- 3. Les documents déposés auprès de l'Office sont publics, et il est possible de les photocopier à la bibliothèque, s'ils sont d'une longueur raisonnable.
- 4. Certaines personnes préfèrent photocopier les documents volumineux elles-mêmes. Si c'est possible, la bibliothèque prendra des dispositions en vue de prêter une copie du document au client pour une journée.